LA DÉPÊCHE

Labastide-Marnhac. 73 chiens déjà engagés au concours de cavage



Publié le 03/11/2024

Le concours annuel de cavage organisé par la Canine du Lot se tiendra le dimanche 10 novembre aux abords immédiats du château de Labastide-Marnhac, propriété de la commune. Cette année, 73 chiens de toutes races et venus de toute la France viendront s'affronter dès le début des épreuves, fixé à 9 heures. Jusqu'à 11 heures, chaque canidé cherchera à obtenir la meilleure

note possible afin de se qualifier pour participer au prochain championnat de France prévu en février 2025. Pour ce faire, ils devront repérer grâce à leur odorat six truffes (ou plutôt des leurres), enterrées la veille et dispersées dans un carré de 5 mètres par 5. Chaque chien dispose de 8 minutes pour découvrir les six leurres. Des pénalités sont appliquées s'il y a un marquage sans truffe ou un remarquage sur une truffe déjà levée.

Actuellement le meilleur temps établi pour trouver les six truffes est de 38 secondes. Une telle performance implique évidemment une importante complicité et autant de travail entre le maître et son chien, avec une compréhension mutuelle indispensable. Pour ce concours, Colette Le Meny et Julien Gomez officieront en tant que juges officiels.

Être sélectionné au championnat de France implique un cumul des 5 meilleurs concours de la saison dans au moins deux régionales différentes. Les 25 meilleurs chiens L.O.F. (inscrits au livre des origines françaises) et cinq chiens non-LOF iront au championnat.

Renseignement auprès de Julien Gomez, président de la Canine du Lot, au 06 70 66 25 83.

Source :
https://www.ladepeche.fr/2024/11/03/73-chiens-deja-engages-au-concours-de-cavage-12300333.php